

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après 10200254

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
COURTILLIER Fabrice	10200254	COLOMBÉ-LA FOSSE	5.2869	000 ZL 114	JACQUINOT Denise	08/01/2021

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site <https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publicques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après : 10200244

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
SCEA BONCORPS VILLAT	10200244	DAMPIERRE	3.7840	000 ZI 12	SARL AGROMAX	08/01/2021
			2.4980	000 ZI 13		

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site <https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après : 10200243

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
GAEC DES AIGUILLERES	10200243	COURCEROY	2.7300	000 ZD 5	CROUZET Christiane	08/01/2021
		GUMERY	1.7100	000 ZB 1		

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site

<https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Controle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après : 10200242

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
HUART STÉPHANIE	10200242	LES RICEYS	0.3865	000 ZY 72	HUART STÉPHANIE	08/01/2021
			0.3428	000 ZY 74		

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site <https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publicques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter , relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après : 10200202

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
EARL DU CLOS SAINT MARTIN	10200202	SAINT-POUANGE	22.4600	000 ZL 1	EARL DU CLOS SAINT MARTIN	12/01/2021

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site

<https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après : 10200179

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
GERARD Vincent	10200179	CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE	3.1050	000 ZS 13	FOISSY Christiane	12/01/20
			1.7525	000 ZS 14		

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site <https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publicques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Controle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après : 10200196

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
EARL HOTTE	10200196	EAUX-PUISEAUX	3.4340	000 B 488	AFR d'EAUX PUISEAUX ASSOCIATION	12/01/2021

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site <https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publicques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après : 10200245

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
GOURDON ÉLISE	10200245	ARRELLES	0.5965	000 OC 93	CHARDIN Alain	08/01/2021
			0.0483	000 OC 94		
			0.0446	000 OC 447		
			0.2230	000 OC 450		
			0.6154	000 OC 444		
			0.7152	000 OC 446		
			1.0135	000 ZA 10 (J)		
			1.0135	000 ZA 10 (K)		
			0.2744	000 OC 111		
			0.1010	000 ZB 53		
			0.3600	000 ZC 85		

		0.0252	000 ZC 87 (B)	
		0.0658	000 ZC 87 (A)	
		1.3260	000 ZH 3 (AJ)	
		1.3260	000 ZH 3 (AK)	
		1.3260	000 ZH 3 (AL)	
		0.4400	000 ZH 3 (B)	
		0.9320	000 ZB 55	
		3.8750	000 ZD 25	
		0.3442	000 OC 91	
		0.1231	000 OC 422	
		0.5820	000 ZC 2	
		3.0700	000 ZC 30	
		1.7970	000 ZC 29	
		3.8050	000 ZC 22	
		1.9966	000 ZH 28 (J)	
		0.9984	000 ZH 28 (K)	
		1.6179	000 ZH 50	
		3.6206	000 ZE 33 (I)	
		1.8104	000 ZE 33 (K)	
		0.1111	000 OC 531	
	AVIREY-LINGEY	1.4290	000 ZA 27	
		0.8880	000 ZA 30	
	VILLIERS-SOUS-PRASLIN	0.9720	000 ZB 42	
		0.3320	000 ZI 72	

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sur Logics sur le site

<https://www.aube.gouv.fr/Politiques-publicques/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.